

**CNESCO, Points forts de la conférence de consensus de 2003  
l'enseignement de la lecture à l'école primaire**

Le travail systématique sur la correspondance phonème / graphème est indispensable à la reconnaissance des mots écrits.

Le travail sur le code et le travail sur le sens sont complémentaires et doivent être menés dès le début de l'apprentissage.

Il y a des points de passage obligés dans l'apprentissage de la lecture :

- le développement des compétences langagières : morphologiques et lexicales, syntaxiques, textuelles ;
- la conscience alphabétique et la conscience phonologique : le mot, à l'oral comme à l'écrit, est constitué d'unités, et les mots sont faits de syllabes ;
- la capacité d'identifier les graphèmes (lettres et groupes de lettres constituant les unités les plus petites mobilisées dans la correspondance écrit / oral), les phonèmes (constituants des mots oraux), et de mettre en correspondance graphèmes et phonèmes ;
- l'automatisation du traitement du code de reconnaissance / déchiffrement des mots ;

Il faut en effet rendre les opérations de décodage et d'identification des mots aussi automatisées que possible ; cette automatisation passe par des répétitions.

L'automatisation de la reconnaissance des mots ne s'oppose pas à la compréhension, elle en est une condition nécessaire.

La compréhension doit aussi s'apprendre et s'enseigner.

Il faut travailler l'extension du vocabulaire.

Il faut un enseignement spécifique de la compréhension du discours oral, avant même l'apprentissage de la lecture (y compris des écrits lus par l'enseignant) dès l'école maternelle, oral et écrit ensuite, pendant l'apprentissage de la lecture et tout au long de l'enseignement primaire, voire au collège.

Un travail spécifique et explicite sur les relations inférentielles est de nature à favoriser considérablement la compréhension.

Les stratégies permettant le contrôle et la régulation de la compréhension permettent de faire prendre conscience aux élèves de leur niveau de compréhension et des problèmes qu'ils peuvent rencontrer et des voies pour les résoudre.

Pour l'élève qui apprend à lire, il s'agit en fait de savoir :

- quand il comprend ou ne comprend pas,
- ce qu'il comprend ou ne comprend pas,
- ce qui lui manque ou dont il a besoin pour comprendre,
- ce qu'il peut faire pour améliorer sa compréhension.

Il faut diversifier les supports en fonction des objectifs poursuivis (familiarisation avec les textes écrits, compréhension de textes, identification et la production de mots, etc.), et diversifier les manières de faire en fonction de ces objectifs.

La lecture à haute voix par le maître est une situation qu'il convient de pratiquer de la petite section jusqu'au CM2.

La lecture à voix haute par l'élève est un entraînement à la lecture expressive par un travail sur l'intensité, le rythme, la ligne mélodique, et sur les effets à produire.

Il est nécessaire d'articuler fortement l'apprentissage de la lecture et la production d'écrits.

L'articulation entre l'activité de lecture et l'activité d'écriture permet un réel travail d'analyse phonographique qui favorise une relation entre les phonèmes et les graphèmes et qui aide à la compréhension du principe alphabétique.